



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONFIDENTIEL

PRÉFECTURE DE LA SARTHE

Boitier F049-1

Extraits non censurés du Rapport
préfectoral sur l'harmonisation
nationale (2025-2051)

Classé niveau 3 — diffusion
restreinte

2025

- Apparition simultanée du COPLAN (Complexe Organique Pathogène à Lente Altération Neurologique) dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique occidentale.
- Mise en place de l'état d'urgence illimitée, confinement total, neutralisation des foyers infectieux dans les zones critiques.

2026

- Premier rapport informel : 4 milliard de morts dans le monde, 40 millions en France.
- Création du Parti National Unique (PNU) par référendum d'exception.
- Dissolution des partis de contestation, syndicats et associations non nécessaires.
- Mise en place des corps opérationnels par la fusion des forces de sécurité (police, gendarmerie, armée)
- Déploiement des Zones carcérales centralisées pour populations instables, dissidentes ou à risque dans les départements suivants : Oise, Aisne, Marne, Aube
- Déploiement des Zones sanitaires centralisées pour population infectée, de plus de 70 ans dans les départements suivants : Eure, Eure et Loire, Loiret, Yonne
- Début du rassemblement de masse de la population active de l'ensemble du territoire dans la Capitale et Région parisienne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA SARTHE

CONFIDENTIEL

2027

- Proclamation de la VIe République avec la dissolution des deux chambres.
- Pouvoirs étendus des préfets, désormais seuls garants de la logistique civile et du maintien de l'ordre.
- Délocalisations sur le littoral atlantique (Nantes, Saint Nazaire, La rochelle) de tous les outils de production.

2030-2033

- Effondrement des systèmes agricoles et énergétiques par pénurie de main-d'œuvre.
- Mise en œuvre du programme de restriction patriotique : alimentation, soins, déplacements.
- Autonomie unilatérale déclarée de la Bretagne, de la Corse et des DOM-TOM. Le gouvernement ne reconnaît pas ces sécessions.

2035

- Essais du Régulateur Régénatif Avancé (RGA) dans les zones carcérales.
- Déploiement progressif militaire pour les foyer infectieux réactionnaire.
- 98,2 % de la population active concentrée sur Paris et Région Parisienne.
- Lancement du 1er plan quinquennal de renforcement national.

2038

- Interdiction de la diffusion musicale, littéraire ou visuelle non homologuée par la préfecture.
 - Création du Registre Central des Archives de Vie : obligation d'archivage personnel supervisé (photographies, souvenirs, œuvres privées).
 - Début des évaporations ciblées (disparitions administratives sans trace) sous décret préfectoral.
 - Début de la vaporisation ciblée du Régulateur Général Biocomportemental (RGB) sur l'ensemble de la Région Parisienne.
- OBJECTIFS : neutralisation des affects instables, prévention des résurgences contestataires, renforcement de l'homogénéité psycho-comportementale du noyau métropolitain
- RESULTATS : docilité généralisée, affaiblissement des liens émotionnels interpersonnels, diminution drastique de la créativité spontanée.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA SARTHE

CONFIDENTIEL

2045

- 3e plan quinquennal finalisé : zones "apaisées" autour de Paris pleinement opérationnelles.
- Surveillance automatisée du reste du territoire : drones sentinelles, capteurs thermiques, effacement des routes hors périmètre dense par manque de moyens
- Intégration des enfants orphelins dans le Programme d'utilité Réglementaire des Mineurs (PURM).

2048

- Création des Unités Mobiles de Stabilisation Affectivo-Comportementale en parallèle des Corps Opérationnels. Intervention et déploiement rapide dans les zones et départements sensibles dépeuplés.

2050

- Mise en oeuvre du Protocole d'Aptitude à la Norme Humaine (PANH) : Tests semestriels de conformité affective et cognitive pour tous les citoyens en zone régulée. Toute déviation émotionnelle non justifiée entraîne une Suspension Préventive d'Identité (SPI). Les individus en SPI sont temporairement retirés de leur environnement, déclarés administrativement "non-conformes" et déplacés temporairement en zone carcérale pour un programme de réinsertion.

2051

- Résurgence de poches de résistance aux frontières des zones régulées.
- Application du décret d'éradication préfectorale : neutralisation sans jugement, sans limite de moyens, sans délai de prescription.
- Nouvelle devise nationale adoptée en Conseil de Préservation Sociale, juin 2051 :

**Le calme est un devoir, la paix est un ordre, le
silence est une force**